

Prêts agricoles bonifiés—Loi

(M. Lalonde). J'ignore si la proposition sera mise au point cette année, mais nous recevons régulièrement certaines offres de fonds à long terme. Nous ne savons pas ce qu'il en adviendra.

Comme je l'ai dit plus tôt dans mon discours, on nous avait proposé des prêts à long terme de dix ans, je crois, à 14 p. 100 d'intérêt, en argent canadien, mais nous avons refusé parce que, à mon avis, le taux d'intérêt était trop élevé. Je suis encore optimiste, car je pense que les taux d'intérêt vont baisser et que, à Noël ou peu de temps après, ils seront inférieurs à 10 p. 100. Je suis très optimiste. Nous serons alors mieux placés pour obtenir des prêts à long terme. Le taux courant des prêts à long terme est à son plus bas niveau depuis deux ans; mais je signale encore à la Chambre, par le biais de Votre Honneur, que les institutions qui prêtent à long terme sont très rares.

Après avoir écouté ce que les associations agricoles m'ont dit, en tant que ministre de l'Agriculture, je suis convaincu que les agriculteurs ont besoin de financement à long terme parce que, d'après ce que nous constatons actuellement sur les marchés mondiaux des denrées, la fluctuation énorme des prix force les agriculteurs à chercher des prêts à long terme à des taux d'intérêt abordables. C'est le cas d'environ 35 à 45 p. 100 de tous les agriculteurs. Plus de 50 p. 100 de nos agriculteurs n'ont pas à s'en soucier parce que, rendus à un certain âge, ils n'ont plus de dettes, ce qui est vrai de presque la moitié de tous les agriculteurs au Canada. Par ailleurs, un certain nombre d'agriculteurs dans les secteurs des céréales, du bétail, des produits laitiers et de la volaille ne tombent pas dans cette catégorie. Certains m'ont même dit que quelques-uns de mes programmes étaient trop généreux parce qu'ils étaient obligés de payer trop d'impôts. Il n'est pas facile d'instaurer dans une collectivité agricole le genre d'équité que nous recherchons. Mais il est dans l'ordre des choses qu'un agriculteur paie des impôts comme les hommes d'affaires prospères, ce que sont les agriculteurs. Si les agriculteurs ont de l'argent à payer au fisc, cela signifie qu'ils dirigent des entreprises efficaces et rentables. Il y a lieu de s'inquiéter pour les agriculteurs et les hommes d'affaires quand ils n'ont pas d'impôts à payer.

Nous avons récemment accueilli un visiteur au Canada. Nous l'avons emmené visiter des exploitations agricoles du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta, les différents genres d'entreprises qu'il voulait voir. Je sais que ce qu'il a vu l'a beaucoup impressionné. Le système de production diffère tellement de celui de son pays. Ce visiteur était le ministre de l'Agriculture de l'Union soviétique, notre plus gros client de produits agricoles. Il voulait voir des exploitations de «dry farming». J'étais enchanté de lui faire voir nos exploitations familiales, des plus petites, en passant par les moyennes, jusqu'aux plus grandes dont les cultures s'étendent sur des milliers d'acres. Nous lui avons également montré nos méthodes d'élevage et de production céréalière. Aucun pays au monde n'en possède de meilleures.

Si l'on veut parler du triste sort des agriculteurs américains, les producteurs de pommes de terre ont voulu protester auprès de leur gouvernement parce qu'ils ne peuvent plus faire concurrence aux producteurs canadiens qui disposent d'excellents programmes. Les grandes régions productrices de pommes de terre aux États-Unis risquaient de se faire damer le pion par leurs petits cousins canadiens. Il y a eu des audiences à Boise,

en Idaho, et à Bangora, dans le Maine. Les intéressés peuvent se procurer le compte rendu de ces délibérations. Toutefois, la principale plainte, c'était que les programmes canadiens étaient tellement supérieurs que les producteurs américains ne pouvaient soutenir la concurrence.

Encore une fois, je demande que le projet de loi soit adopté rapidement. J'ai parlé brièvement des démarches que nous faisons en vue de trouver de nouveaux crédits pour accroître les ressources de la Société du crédit agricole, mais nous sommes très prudents en ce qui concerne les prêts à long terme parce que nous ne voulons pas lier un trop grand nombre d'agriculteurs à des taux d'intérêt élevés. Au cours des prochaines années, le ministre de l'Agriculture, quel qu'il soit, devra réexaminer les prêts hypothécaires portant un taux de 16 ou 16.5 p. 100 qu'ont reçus certains producteurs, car le taux moyen des hypothèques se situe actuellement à près de 10 p. 100 pour l'ensemble de nos prêts, dont le total s'établit à quelque 4 milliards. Néanmoins, certains agriculteurs paient moins de 10 p. 100 et d'autres 16.5 p. 100. Quand ils ont obtenu ces prêts hypothécaires, ils pouvaient encore emprunter de l'argent à cinq points de pourcentage en-dessous du taux courant alors en vigueur et ils ne pouvaient pas obtenir d'hypothèque à long terme même s'ils étaient prêts à payer 20, 21 ou 22 p. 100 d'intérêt. Cela nous a coûté des millions de dollars. Néanmoins, nous pensons que l'argent consacré à l'agriculture est dépensé à bon escient.

Nous sommes très fiers des résultats de la Société du crédit agricole notamment sur le plan des frais d'exploitation. Cet organisme connaît et comprend l'agriculture canadienne. Les établissements de prêts privés nous ont prouvé qu'ils n'y comprenaient rien. En tout cas, ils ont quand même prêté de l'argent à nos agriculteurs. Si la plupart des agriculteurs qui connaissent des difficultés financières avaient emprunté de l'argent à long terme aux institutions financières il y a quatre, cinq ou six ans, la plupart d'entre eux ne seraient pas dans cette situation. Nous exhortons les établissements de prêts privés à commencer à prêter de l'argent à long terme aux agriculteurs. Honnêtement, je ne me suis pas rendu compte de ce qu'ils faisaient avant de commencer à m'en mêler pour de bon il y a 18 mois. Des agriculteurs m'ont envoyé des copies des ententes qu'ils avaient signées avec les établissements de prêts. J'ai été étonné, sidéré et parfois dégoûté de voir qu'ils avaient eu affaire à des établissements qui les avaient placés dans des situations aussi difficiles.

Je sais que d'autres députés voudraient participer au débat, mais encore une fois je demande que l'on adopte rapidement cette mesure.

L'hon. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, je ne veux pas consacrer beaucoup de temps à répondre aux observations préliminaires du ministre, mais je tiens à dire que je m'étonne quelque peu qu'il les ait adressées à certains de mes collègues et amis agriculteurs de l'Alberta. Il ne fait aucun doute que les agriculteurs qui ont une exploitation en Alberta sont des agriculteurs canadiens; s'il subsistait des doutes à ce sujet, il suffirait de rappeler avec quelle conviction ils ont voté aux élections provinciales. Nous constatons en effet que le premier ministre albertain a réussi à remporter 75 des 79 sièges de l'Assemblée législative et que le WCC a complètement disparu de la carte.